

[Violences conjugales et intrafamiliales \(https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/sante-social/violences-conjugales-et-intrafamiliales\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/sante-social/violences-conjugales-et-intrafamiliales)

Dans le cadre de sa stratégie locale de prévention de la délinquance, la communauté de communes EBER et ses partenaires institutionnels et associatifs se mobilisent dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

Image

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie. La violence au sein d'un couple est un processus évolutif au cours duquel un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination qui s'exprime par des agressions physiques, psychiques ou sexuelles (*définition du professeur Henrion – Ministère de la santé – 2001*).

Les violences intrafamiliales ont des répercussions sur les enfants. Ils deviennent co-victimes des violences au sein du couple. Qu'ils assistent ou non aux actes de violences, ils sont impactés par le climat que la situation engendre.

Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus.

LIENS UTILES

[Site du Gouvernement dédié aux violences sexistes et sexuelles \(https://arretonslesviolences.gouv.fr/\)](https://arretonslesviolences.gouv.fr/)

[France Victimes : association d'aide aux victimes \(infos, orientation, écoute, ... \(https://www.france-victimes.fr/\)\)](https://www.france-victimes.fr/)

[France Victimes 38 APRESS \(https://francevictimes38.com/\)](https://francevictimes38.com/)

[Parcours victimes \(https://parcours-victimes.fr/\)](https://parcours-victimes.fr/)

Qui contacter ?

En cas d'urgence, utilisez les permanences téléphoniques nationales

[3919 \(tel:3919\)](tel:3919) Violences femmes info

[119 \(tel:119\)](tel:119) Allô enfance en danger

[15 \(tel:15\)](tel:15) SAMU

[17 \(tel:17\)](tel:17) Police / gendarmerie

[18 \(tel:18\)](tel:18) Sapeurs-pompiers

[115 \(tel:115\)](tel:115) Centre d'hébergement d'urgence

[114 \(tel:114\)](tel:114) Appel d'urgence par visio, tchat, SMS ou fax 24h/24, 7j/7 (service adapté aux personnes sourdes ou malentendantes)

S'il y a un doute, il n'y a pas de doute !

Pour obtenir de l'aide, utilisez les numéros locaux

France Victime APRESS 38 [04 74 53 58 13 \(tel:0474535813\)](tel:0474535813)

Gendarmerie de Beaurepaire [04 74 84 60 17 \(tel:0474846017\)](tel:0474846017)

Gendarmerie de Roussillon [04 74 86 20 17 \(tel:0474862017\)](tel:0474862017)

Gendarmerie de Saint-Clair-du-Rhône [04 74 56 37 00 \(tel:0474563700\)](tel:0474563700)

Centre Médico Social (CMS) de Beaurepaire [04 37 02 26 36 \(tel:0437022636\)](tel:0437022636)

Centre Médico Social (CMS) de Roussillon [04 74 11 20 50 \(tel:0474112050\)](tel:0474112050)

Centre de Santé Sexuelle (anciennement CPEF) EBER Communauté de Communes [04 74 86 55 62 \(tel:0474865562\)](tel:0474865562)

Une victime n'est jamais responsable de sa situation !

Télécharger l'application App-Elles

L'application App-Elles est la première application française de solidarité des femmes victimes. Gratuite, cette application permet de lancer des SOS en cas de danger tout en démarrant instantanément un enregistrement des sons environnant. Elle partage aussi la position GPS de la personne à l'origine de l'alerte et donne la possibilité de contacter rapidement les services de secours. Lorsqu'un SOS est lancé, les 3 personnes de confiance choisies en amont par la personne en danger sont immédiatement alertées et ont accès à la position GPS ainsi qu'à l'écoute des sons enregistrés.

[Pour plus d'informations sur l'application \(https://app-elles.fr/\)](https://app-elles.fr/)

Previous Next

Previous Next